



Avec le soutien de
bpifrance

Communiqué de presse

Paris, le 27 novembre 2018

MiFIDVision présente ses premiers constats et dresse une liste de propositions.

L'analyse et la recherche financières ont un rôle essentiel dans le dynamisme du financement des entreprises par les marchés. C'est pourquoi le déploiement de MiFID est l'objet d'un suivi attentif.

1. Information statistique insuffisante

Il n'existe pas aujourd'hui d'informations statistiques suffisantes pour évaluer le secteur de l'analyse et de la recherche en termes d'effectifs et de chiffre d'affaires pas plus qu'il n'existe d'élément permettant d'appréhender la production et la localisation de cette production.

Le « sell side » action compterait 232 analystes répartis dans 25 maisons, dont 11 sont dites indépendantes, le « buy side » n'est pas recensé, tout comme la recherche ayant trait au marché de la dette.

Les travaux vont se poursuivre pour poser les bases d'indicateurs d'activité qui permettent de mesurer l'évolution prise par l'analyse et la recherche compte tenu de son importance dans l'attractivité de la Place de Paris.

2. Dégradation de la couverture de la majorité des valeurs cotées à Paris

L'insuffisance de couverture des valeurs moyennes et petites était déjà une faiblesse structurelle de la Place de Paris. Cette situation tend à se dégrader : 3 analystes en moyenne suivent les valeurs dont la capitalisation est comprise entre 150 millions et 1 milliard d'euros contre 5 trois ans auparavant. Près de 40 % des sociétés cotées moyennes et petites ne sont suivies par aucun ou un seul analyste.

Le budget alloué à l'acquisition de la recherche par les sociétés de gestion est en légère baisse par rapport à l'année dernière.

L'insuffisance de la production d'analyse financière par le marché a pour conséquence une prise en charge croissante par les émetteurs. Près de 40% des sociétés cotées de moins de 1 Md€ de capitalisation boursière déclarent avoir recours à la recherche sponsorisée. Outre les limites inhérentes au nombre d'analyses par valeur, ce transfert pose la question de l'indépendance de l'analyse dans la relation avec les investisseurs et du coût supplémentaire de la cotation pour les valeurs concernées.

3. Propositions

Les propositions d'évolution sont construites sur la base des premiers constats :

- Faire du baromètre un référentiel de place des secteurs de l'analyse, de la recherche et du *corporate access* ;



Avec le soutien de
bpifrance

- Assurer une analyse coûts-bénéfices de la réforme ;
- Revoir la durée de la période d'essai d'un fournisseur de recherche avec un client, permettre la segmentation de l'offre commerciale par secteur chez un client, élargir les possibilités de démarchage commerciale du producteur de recherche vers l'utilisateur ;
- Identifier la recherche sponsorisée et qu'elle ne soit plus refusée par une société de gestion faute d'être en relation avec son producteur de recherche ;
- Simplifier la facturation de l'analyse et de la recherche des sociétés de gestion aux fonds ;
- Préserver une recherche indépendante et diversifiée, en incitant les investisseurs à y recourir ;
- Introduire la proportionnalité pour les gestions de petite taille ;
- Attendre le premier bilan européen de l'application de MIFID2 à l'analyse financière avant de l'étendre la gestion collective et avoir une approche souple quant aux conditions de mise en application du régime sur les produits fixed income, devises ou marchandises (FICC).

A propos de MiFIDVision

Créée en février 2018, MiFIDVision, est la plateforme d'information, de suivi et de discussion de la Place financière de Paris sur le déploiement de la réglementation MiFID et ses conséquences en matière d'analyse financière. Elle fédère, à l'initiative de la SFAF, l'AFG, l'Af2i, l'AMAFI, le Cliff, Euronext, le Medef et Paris Europlace, avec la participation de l'AMF et de la Direction Générale du Trésor.

MiFIDVision assure trois missions :

- L'analyse des marchés de la recherche et du corporate access pour établir un baromètre de ces métiers ;
- Le recensement des impacts directs et indirects sur ces métiers, à court et moyen terme, des changements introduits par la réforme ;
- Le dialogue entre les acteurs de place pour proposer des évolutions pragmatiques et réglementaires de nature à renforcer le financement des entreprises par le marché financier.

Les travaux et propositions sont consultables sur le site www.mifidvision.com. La conférence du 27 novembre en est la première restitution publique.

Contact presse :

Bruno BEAUVOIS, tél : 01 56 43 43 14, mob : 06 11 90 34 00, bbeauvois@sfaf.com



Avec le soutien de
bpifrance

A propos de

La **SFAF, Société française des analystes financiers**, représente, depuis plus de 50 ans, le métier et les entreprises opérant dans les domaines de l'analyse financière, du crédit, du *risk management*, du financement et de l'investissement pour les sociétés cotées et non cotées. 1.500 spécialistes en sont membres.

La SFAF œuvre à l'évolution et à l'amélioration des techniques de l'analyse via les travaux des commissions et groupes thématiques, à la formation des professionnels de la finance via le Centre de formation (diplôme du CIIA d'analyse financière, du CIWM de gestion d'actifs et formation continue), ainsi qu'au développement d'une information économique et financière de qualité des entreprises faisant appel au marché financier.

L'association est présente auprès de toutes les instances de Place et de nombreuses institutions internationales. Elle édite la revue trimestrielle - *Analyse financière* - et publie la newsletter *Analyse financière*.

La SFAF est Membre fondateur de l'EFFAS (association européenne des analystes financiers) et de l'ACIIA (*Association of Certified International Investment Analysts*®).

www.sfaf.com

Suivez les dernières actualités de la SFAF sur LinkedIn (<https://www.linkedin.com/company/societe-francaise-des-analystes-financiers/>) et Twitter ([@SFAF_asso](https://twitter.com/SFAF_asso))

L'**AFG, Association française de la gestion financière**, représente et promeut les intérêts des professionnels de la gestion pour compte de tiers. Elle réunit tous les acteurs du métier de la gestion d'actifs, qu'elle soit individualisée (mandats) ou collective. Ces derniers gèrent près de 4 000 milliards d'euros d'actifs, dont 1 950 milliards d'euros sous forme de fonds de droit français et environ 2 050 milliards d'euros en gestion de mandats et de fonds de droit étranger. www.afg.asso.fr ; Suivez-nous sur Twitter [@AFG_France](https://twitter.com/AFG_France).

Contact : Marie-Elisabeth Rosenzweig, directeur de la communication, me.rosenzweig@afg.asso.fr, 01 44 94 94 10

L'**Af2i, Association française des investisseurs institutionnels** a été créée en 2002 avec pour ambition de fédérer tous les acteurs économiques concernés par les procédures et techniques de gestion institutionnelle, quelle que soit leur famille d'appartenance (assurance, retraite, prévoyance, mutuelle de santé, fonds de dotation, fondation, association, entité publique ou institution spéciale, entreprise à statut spécifique...). Elle le fait notamment à travers ses réalisations : centre de réflexions et de propositions, information et assistance. Elle établit chaque année une cartographie précise de ses membres et du monde institutionnel. Elle compte 81 membres adhérents, représentant plus de 2 200 Md€ d'actifs gérés et 85 membres partenaires représentatifs des différents métiers des prestataires de la gestion d'actifs et du métier du titre (SGP, consultants, dépositaires, fournisseurs d'indices, brokers, etc...).

Contact : **Emilie Balard**, Directrice de la communication - + 33(0)1 42 96 25 36 – af2i@af2i.org

L'**AMAFI, Association française des marchés financiers**, est l'association professionnelle qui, aux niveaux national, européen et international, représente les acteurs de marché financier établis en France. Elle regroupe plus de 140 adhérents, entreprises d'investissement, banques, infrastructures de marché et de post-marché, cabinets d'avocats et de conseil, qui jouent un rôle crucial pour le financement de l'économie et l'allocation de l'épargne.

www.amafi.fr  **Twitter : @AMAFI_FR**



Avec le soutien de
bpifrance

Créé en 1987, le **Cliff** est l'**association française des professionnels de la communication financière**. Il regroupe environ 240 membres issus de sociétés cotées, représentant 90% de la capitalisation boursière de la Place de Paris, ainsi que des consultants et des experts dans des domaines liés à la communication financière. À ce titre, le Cliff est une institution reconnue en France. Il participe à la valorisation de la profession grâce à ses activités favorisant le partage d'expériences, d'expertises et de nouveautés, grâce également à son programme de formation unique en partenariat avec l'Université Paris-Dauphine et à sa contribution au guide annuel « Cadre et Pratiques de Communication Financière ».

Contact : Olivier Psaume, Président – Laurence Duc, Déléguée générale – www.cliff.asso.fr – **Twitter** : @ircliff

Euronext est la première bourse pan-européenne de la zone euro avec près de 1300 émetteurs, représentant une capitalisation boursière totale de près de 3 900 milliards d'euros à fin septembre 2018, dont 24 grandes valeurs composant l'indice Morningstar® Eurozone 50 Index SM. Euronext gère des marchés au comptant et dérivés réglementés et transparents et couvre une clientèle nationale et internationale solide et diversifiée. Le groupe représente le plus grand centre de cotation d'obligations et de fonds au monde. Son offre recouvre des produits variés tels que les actions, les ETF (Exchange Traded Funds), les warrants et certificats, les obligations, les dérivés sur actions, les dérivés sur matières premières et les indices. Euronext met également à profit son expertise en fournissant des solutions technologiques et des services administrés à des tiers. En complément de son principal marché réglementé, Euronext gère Euronext Growth TM et Euronext AccessTM, qui facilitent et simplifient la cotation des petites et moyennes entreprises.

Suivez les dernières actualités d'Euronext sur Twitter (<https://twitter.com/euronext>) and LinkedIn (<https://www.linkedin.com/company/euronext>).

Le **MEDEF** représente et défend les intérêts des entreprises de France, financières et non-financières, auprès des pouvoirs publics français et européens. Il a également un rôle institutionnel de négociateur avec les partenaires sociaux et l'Etat dans le cadre du paritarisme. Le MEDEF est le premier réseau d'entrepreneurs de France. Il compte l'AMAFI et l'AFG parmi ses adhérents de même qu'une part importante des entreprises cotées.

Contact : François Gonord, Directeur de mission Financements des entreprises et PME
www.medef.com - **Twitter** : @medef

Paris EUROPLACE est l'organisation en charge de développer et promouvoir au plan international la Place financière de Paris et, d'une manière générale, l'industrie financière française dont elle fédère l'ensemble des parties prenantes : émetteurs, investisseurs, intermédiaires bancaires et financiers, professions juridiques et comptables, sociétés de conseil, autorités de marchés, soit plus de 400 membres. L'association est présidée par Augustin de Romanet, Président Directeur général du Groupe ADP.

www.paris-europlace.com, **LinkedIn** : **Paris EUROPLACE**, **Twitter** : @europlace.